

L'HÔTEL D'ENTREPRISES DOMOLANDES

Situé sur Domolandes, Technopôle d'innovation consacré à la construction durable et à l'amélioration du cadre de vie, l'Hôtel d'entreprises offre aux entreprises du BTP, de l'éco-construction et du numérique appliqué au Bâtiment les conditions idéales pour se développer.



1

L'hôtel d'entreprises, c'est quoi?

Entrepreneurs du bâtiment, de l'habitat et de l'amélioration du cadre de vie, vous cherchez des locaux adaptés et un cadre propice au développement de votre activité?

L'Hôtel d'entreprises représente un tremplin pour votre activité : bénéficiez d'un écosystème porteur d'infrastructures modernes, de synergies entre professionnels et d'opportunités de business via notre réseau de partenaires financiers, institutionnels et techniques.

2

Des infrastructures modernes adaptées à votre activité

- 15 bureaux de 15 à 21 m² équipés (meublier, téléphone, réseau informatique, wifi...)
- 4 ateliers de 50 m²
- 14 locaux mixtes bureaux & ateliers de 150 à 300 m²
- Des salles de réunion pouvant accueillir de 15 à 80 personnes (vidéoprojecteurs...)
- 1 espace détente et restauration
- 1 salle de reprographie
- Accès et parkings privatifs



Technopôle DOMOLANDES

3 Les tarifs d'hébergement

Les prix sont indiqués hors taxes		Forfait services
Bureau 15 m ²	210 € HT /mois	100 € / mois
Atelier 50 m ²	490 € HT /mois	
Locaux 150 m ²	880 € HT /mois	90 € / mois
Locaux 300 m ²	1680 € HT /mois	

4 Le forfait services - le contenu du forfait diffère selon le type d'hébergement choisi



- Domiciliation légale de l'entreprise
- Accès et consommations pour l'eau et Internet haut débit inclus
- Accueil
- Signalétique individuelle et présence sur le site internet de Domolandes
- Accès aux salles de réunion, service courrier, reprographie à tarifs préférentiels
- Entretien des espaces communs et des espaces verts
- Sécurisation des locaux
- Parkings privatifs
- Manifestations, actions collectives et salons professionnels

5 Comment intégrer l'hôtel d'entreprises ?

L'hôtel d'entreprises Domolandes s'adresse aux entreprises du secteur du BTP, de l'éco-construction, du numérique et de l'Économie Sociale et Solidaire cherchant à se développer.

Le processus d'intégration dans l'hôtel d'entreprises est le suivant :

ÉTAPE 1
ÉTAPE 2
ÉTAPE 3

Étude de votre dossier de candidature par le responsable de l'hôtel d'entreprises.

Soumission au Comité d'agrément interne

Validation de votre candidature par le Comité d'agrément et intégration dans l'hôtel d'entreprises.

6 Nous contacter

Pascale MINABERRY

■ Responsable pépinière et hôtel d'entreprises

■ T. 05 58 55 72 06

pascale.minaberry@domolandes.fr



DOMOLANDES - Parc d'activités Atlantisud
50 allée de Cérés
40230 Saint-Geours-de-Maremne
www.domolandes.fr



Technopôle DOMOLANDES